

Foire Aux Questions

Questions : Paris est -elle sur dotée en sage-femme ?

Réponse : Non. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le lien suivant : <http://www.iledefrance.paps.sante.fr/Le-zonage-sage-femme.37333.0.html>

Vous constaterez qu'il existe des arrondissements sous dotés, pour lesquels la mairie a mis en place le dispositif Parimed, pour plus d'information rendez-vous sur notre page "vie Ordinale / Exercice libéral"